

Intitulé de l'épreuve : ... culture générale

Nombre de copies : ... 3

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

"Nous sommes responsables de tout et de tous, et moi plus que tous les autres" affirme le starets Zosime dans les frères Karamazov de Dostoevsky. Dans la conception chrétienne de ce moins orthodoxe, le devoir de solidarité qui le lie est assolu puisqu'il s'agit d'être responsable du Salut de l'autre. Sa solidarité dépasse donc le concept de charité, devoir moral d'assistance matérielle que l'on retrouve dans de nombreuses religions, notamment l'islam, qui force l'un de ses piliers sur la "zakat", l'impôt de solidarité pour le plus pauvre. La conception laïque de la solidarité en fait un lien mutuel qui unit les membres d'une société. Selon le degré d'interdépendance et de différenciation de ses membres, la société sera animée, selon le sociologue Emile Durkheim, d'une solidarité mécanique ou organique. Ainsi, contrairement à la solidarité et à la responsabilité absolue et inconditionnelle du starets Zosime, la solidarité s'exprime nécessairement dans une communauté. La solidarité internationale s'addresseait donc à l'ensemble de la communauté internationale constituée de Etats, de acteurs non étatiques (ONG, entreprises) et des individus, selon la conception de George Soller qui place l'individu au centre de cette communauté, et qui fait de lui le sujet principal du droit international. Cette idée a été reprise très tôt par la Cour Permanente d'Arbitrage de la SDN dans son arrêt sur la capitale des tribunaux de Bantzig (1924), estimant que l'individu pourrait être la destination finale d'accords internationaux. Ainsi la solidarité internationale est elle porteuse de contradictions : sur la nature et le degré de solidarité, sur sa conditionalité,

N°

...1...

et sa finalité. En outre, se pose la question du niveau où elle doit s'exercer : est-ce aux Etats d'être solidaires entre eux, ou bien aux individus et aux acteurs non étatiques ? La conception réaliste des relations internationales décrit la communauté internationale comme une arène où les Etats sont "en position de gladiateurs" (Hobbes, Léviathan) ce qui semble exclure la notion de solidarité.

De surcroît, le libéralisme et le capitalisme qui aiment le phénomène de mondialisation reposent sur le principe de concurrence et de non-intervention de l'Etat (F. Hayek, la route de la servitude), la solidarité n'étant pas prise en compte dans l'équilibre optimal du marché. Pourtant, la communauté internationale mondialisée est traversée de crises qui semblent en appeler à une solidarité plus ambitieuse. De lors, dans quelle mesure la solidarité internationale peut-elle résoudre les crises mondiales ?

La solidarité repose avant-tout sur une appartenance à une communauté, à cette elle s'exprime d'abord dans un cadre national, d'autant plus que la communauté internationale est jugée anarchique et hostile (I).

Pourtant, une conception universelle de l'homme en appelle à une solidarité transfrontalière, capable d'unir la communauté internationale pour répondre aux défis communs (II).

I- la solidarité repose avant tout sur l'appartenance à une communauté, s'exprimant d'abord dans un cadre national, d'autant plus que la communauté internationale est jugée anarchique et hostile.

A- Fondée sur l'appartenance à une communauté, la solidarité s'exprime avant tout dans un cadre national.

N°

.../...

La solidarité est ce qui unit une communauté, elle en est une condition d'existence et de survie. La solidarité est une communauté de destin partagé entre les membres d'un groupe, son lieu d'expression premier étant la communauté de sang. Ainsi: Aristote, dans les politiques, contredit la thèse de Platon exprimée dans la République, selon laquelle la famille devait disparaître pour laisser la cité comme lieu d'expression de la solidarité. Aristote qualifie de solidarité naturelle celle qui prévaut au sein de la famille, et qui n'est pas incompatible avec l'érection d'une cité idéale.

Cette solidarité est même le fondement de l'institution étatique. Le "sociologue" médiéval Ibn Khaldūn, dans sa Mugaddima, parle de la "assabiyya" comme la solidarité tribale à même d'installer durablement un groupe ethnique à la tête d'un empire.

Si elle est fondamentale pour l'Etat, la solidarité n'est toutefois pas un domaine régional. À l'origine, elle est le fait d'institutions privées et religieuses. Progressivement, la solidarité a coïncidé avec la nécessité de garantir l'ordre public. L'Etat a donc pris en main la solidarité, passant d'un concept répressive de la pauvreté à une véritable charité publique, allant ainsi: "de la potence à la pitié".

La solidarité au fil émerge l'Etat-providence, reposant essentiellement sur un critère de nationalité, celle-ci étant une condition à la solidarité. La protection sociale universelle, l'assurance chômage sont rendues possibles pour un critère de discrimination objectif entre les individus: leur appartenance ou non, à la communauté nationale. Cette discrimination est d'autant plus nécessaire que le politique impérialiste, selon la théorie de Carl Schmitt, à distinguer l'ami de l'ennemi, l'ami étant le compatriote, destinataire légitime de la solidarité nationale, l'ennemi étant l'étranger, pour lequel le citoyen n'a pas de devoir moral d'assistance.

Ainsi la solidarité est-elle fondée sur l'appartenance à un communautés, elle s'exprime dans le cadre national du Etat-providence, et en exclut majoritairement l'étranger.

8. La solidarité est s'autant plus révée au capitaliste que la communauté internationale est jugée anarchique et hostile.

La communauté internationale est perçue par certains comme un état de nature hobbesien, dont la solidarité est absente. Ainsi la théorie réaliste des relations internationales posée par Edward H. Carr et Morgenthau décrit la communauté internationale comme des états dans un logique d'affaiblissement et de domination pour assurer leur survie. Faisant fi de toute logique humaine et solidaire, les états ont la guerre comme moyen d'asseoir leur puissance, celle-ci devenant une continuation de la politique, si le théoricien Clausewitz dira de la Guerre.

Dans un logique de communauté internationale sur le principe d'un jeu à somme nulle, la solidarité et la coopération ne sont ni utiles ni souhaitables, laissant le champ à des équilibres noncoopératifs où les états, selon la théorie du mathématicien et économiste John Nash, ont intérêt à s'affranchir des règles et à jouer le rôle d'un passeur clandestin.

L'absence de solidarité conduit nécessairement la communauté internationale à une fragmentation selon un logique de puissance et d'exploitation. Immanuel Wallerstein décrit ainsi un monde divisé en trois parties, où la plus avancée et la plus puissante asservit les autres. Certains ont vu, dans le projet colonial, au-delà des motifs d'évangélisation et de l'assistance (Kipling, le fardeau de l'homme blanc), une véritable politique d'assentissement impérialiste (Lénine, l'imperialisme, stade supérieur du capitalisme).

Cette conception des relations internationales ne laisse donc la place qu'à une solidarité intéressée, négociée entre les états dans le cadre de traités, et conditionnée aux circonstances. Ainsi la charte de l'organisation du traité de l'Atlantique Nord prévoit à son article 5 une clause d'assistance mutuelle en cas d'attaque d'un des membres de l'alliance.

Intitulé de l'épreuve : Culture Générale

Nombre de copies :

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

Ainsi, bien que de l'humanisme assolu et inconditionnel du startz Zosine, la solidarité est conditionnée à l'appartenance à une communauté, souvent nationale. La communauté internationale ne prévoit qu'une solidarité limitée et intéressée entre des Etats, qui partagent sinon une idéologie commune, au moins un ennemi commun. Toutefois, une conception universelle de l'homme appelle à une solidarité universelle, à tous niveaux, au sein de la communauté internationale.

* * *

Il une conception universelle de l'homme en appelle à une solidarité transfrontalière, capable d'unir la communauté internationale pour répondre aux défis communs.

A- la conception universelle de l'homme en appelle à une solidarité par delà les frontières et les appartenances.

La déclaration Universelle des droits de l'homme (1948), reprend l'idéal d'universalité et d'aterritorialité des droits humains. L'Homme jouit, en tout temps et en tous lieux de droits imprescriptibles dont l'atteinte doit susciter, pour tous les autres individus, une condamnation unanime et un devoir d'assistance et de solidarité. C'est ce qu'avaient posé les Constituants français en 1789 avec la déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Dès lors, la solidarité s'impose à tous, Etats, individus,

N°
Z.I...

organisme non-étatiques, et pour tous, sans discrimination du critère de nationalité, en vertu du simple aspect de la personne humaine d'après lequel "en tout homme est tout l'Homme", selon la trilogie de la Renaissance Pic de la Mirandole.

Cette solidarité humanitaire désintéressée et absolue est portée par de nombreux individus et organismes non-étatiques. C'est elle qui a poussé Henri Dunant à fonder la Croix-Rouge, devenue désormais le CICR, principale organisation humanitaire dans le monde apportant son assistance sans aucune discrimination.

Si ce principe s'applique aux individus, il s'applique également aux Etats. Ainsi a émergé en 2005, sous l'impulsion de Mario Bettati et de Bernard Kouchner la "Responsabilité du protéger", destinée à porter assistance aux populations quand bien-même ces Etats s'appuyaient à une invasion dans leurs affaires intérieures. Ainsi la solidarité s'est-elle étendue, sur la scène internationale, en "devoir d'ingérence".

La responsabilité de la solidarité internationale incombe désormais à tous, en particulier ceux qui ont la capacité d'agir: elle est en ce sens décongelée de l'intérêt national, limitée uniquement par la possibilité, au nom de valeurs. (Théor de Montréal, intérêt national, quelle politique étrangère pour la France?). Dans cette optique, le président Hollande déclare en 2015 "nous intervenons au Mali non pas par intérêt, nous n'en avons aucun, mais parce que nous aurons la possibilité".

Cette solidarité internationale s'exprime par le recours à l'aide publique au développement, dont le montant annuel avoisine les 100 milliards de dollars. Véritable devoir d'Etat à l'égard de la communauté internationale, appelé de ses vœux par l'économiste Jeffrey Sachs à l'origine des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD, rebaptisés objectifs pour le développement durable-ODD), l'aide au développement est encadrée par l'ONU et son Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

l'aide au développement n'est à penser à tout le stade d'arriver à un stade de développement à même de garantir à leur population un accès garanti aux droits fondamentaux, mais également aux droits dit de "deuxième et de troisième génération" comme le "droit de vivre dans un environnement sain". (déclaration de Stockholm).

La conception universelle des droits de l'homme a donc inscrit un devoir moral à tout acteur de la communauté internationale d'être solidaire. Néanmoins, la multiplication des crises rend nécessaire de renforcer cette solidarité internationale.

* * *

B - La multiplication des crises appelle à un renforcement et à une réfection de la solidarité internationale.

Les crises environnementales et sociales que traverse le monde imposent de repenser le mode d'expression de notre solidarité internationale.

Malgré l'importance de l'aide publique au développement, le rattrapage des pays le moins avancés n'a pas eu lieu. Le bien-fondé de l'aide au développement est remis en cause dans ses fondements théoriques : l'économiste Easterly démontre les effets asphyxiant de l'aide et sa mauvaise utilisation, voire son détournement. L'économiste français Esther Duflo propose de Repenser la pauvreté pour analyser au moyen d'expériences aléatoires l'utilité de chaque programme d'aide. En outre, les inégalités mondiales n'ont rien de virtueux, à la fois au sein de l'Etat et entre les Etats. Le rapport de Thomas Piketty sur les inégalités mondiales en 2018 fait état d'un tableau suivant où 1% des plus riches s'accapare 27% de la croissance du revenu, tandis que les plus pauvres n'en obtiennent que 12%.

Le déficit de solidarité est d'autant plus préoccupant que la mondialisation avec le phénomène de fragmentations de chaînes de valeur, est censée, par la spécialisation et l'interdépendance de ces

membres, susciter une solidarité organique au sens de Durkheim, selon Pascal Lang et Nicole Grusotto, où va le monde.

A cette crise sociale mondialisée s'ajoute une crise sociale au sein des Etats, où la mondialisation pousse à l'extrême la notion de solidarité vers une notion d'assistance en faveur de tous les "pudiques" de la mondialisation. Il en résulte, d'après Pierre Rosanvallon, une crise de l'Etat-Providence.

Cette double crise sociale se conjugue à la crise environnementale où l'homme est arrivé au point de l'effondrement des civilisations, illustré par Jared Diamond, qui désigne le point où l'homme met, par la destruction de son habitat, l'existence de son espèce en danger.

Ces deux appellent une refonte du principe de solidarité autour de la notion de responsabilité. Les Etats n'en ont en effet, par la même responsabilité dans l'état du monde, ni même le moyen d'agir. Toutefois, ils partagent une même destinée. Ainsi la crise environnementale est-elle analysée sous le prisme de "responsabilité commune mais différenciée".

Le même principe pourrait être appliqué à la crise migratoire entre le pays de transit, de départ et d'arrivée. Sans remettre en cause le principe fondamental et constitutionnel du droit d'asile, issu du pacte de Genève sur les demandeurs d'asile et le réfugié, la migration doivent être organisée sous une logique de coopération et de solidarité.

En outre, il ne relient pas seulement aux Etats ou aux individus d'agir de manière solidaire. De plus en plus, les entreprises mettent en cause le principe de pure rentabilité pour une logique de responsabilité sociale des entreprises (RSE). Si la RSE est pertinente comme activité secondaire, supplémentaire par rapport à la finalité économique de l'entreprise, elle ne suffit pas. C'est en effet le modèle économique complet de l'entreprise qui s'agit de remodeler en intégrant des critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance. Dans cette optique, le PDG du fond d'investissement Black Rock a... annoncé faire évoluer les critères d'investissements vers plus de solidarité.

* * *

N°

.../...

Intitulé de l'épreuve : Culture Générale

Nombre de copies :

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

Pour conclure, si la solidarité était avant tout communautaire et s'exprimait dans un cadre national, elle est légitime et nécessaire au sein de la communauté internationale. Face à la multiplication des crises, il convient de réaffirmer l'existence d'une solidarité qui concerne l'ensemble des acteurs internationaux. Cette solidarité, affirme Nelly Delmar Party dans aux quatre vents du monde, est la seule à même de nous faire passer des "interdépendances subies aux interactions voulues".

N°

3.1...

N°
.../...

Nº

.... /

Nº
.../...